

SCÈNE MARCEL ACHARD

APPEL À RESIDENCE ARTISTIQUE

Années 2024 & 2025

La Maison des Jeunes et de la Culture de Sainte-Foy-Lès-Lyon / Scène Marcel Achard est une association d'éducation populaire de plus de 50 ans qui compte 1 750 adhérents. Elle propose à toutes les tranches d'âges de multiples activités de loisirs, culturelles, sportives, stages thématiques, randonnées, etc. Elle a une programmation culturelle Jeune Public et Tout Public ainsi que des expositions.

La MJC mène aussi des projets très spécifiques tels que la gestion d'une costumerie associative dotée de 7 000 costumes et accessoires. Elle est également Point d'Appui à la Vie Associative, membre du réseau régional SAVAARA. Elle gère également une base de données de 50 000 fiches sur le théâtre intitulée Mascarille (www.mascarille.fr) ayant un rayonnement national.

La MJC gère un équipement municipal de 1 100 m² doté entre autres d'une salle de spectacle, d'un studio d'enregistrement et d'un local insonorisé pour la pratique musicale amplifiée.

Dans le cadre de son projet associatif, la MJC met son équipement à disposition pour des résidences artistiques depuis de nombreuses années. **Elle souhaite apporter un nouveau souffle et mettre l'accent sur l'accompagnement à l'émergence de nouveaux artistes et nouvelles formes artistiques.**

Par la mise à disposition de ses espaces scéniques, de ses ressources humaines et techniques, **la Scène Marcel Achard émet cet appel à résidence artistique qui s'adresse aux amateurs éclairés et aux étudiants en voie de professionnalisation** dans tous les domaines artistiques. Ainsi, l'ensemble des arts du spectacle vivant sont éligibles à cet appel à résidence.

CONDITIONS GÉNÉRALE DE LA RÉSIDENCE :

Dates

(Merci de vérifier vos disponibilités avant de postuler)

- Lundi 8 juillet au vendredi 26 juillet 2024
- Lundi 21 octobre au vendredi 1er novembre 2024
- Lundi 24 février 2025 au vendredi 7 mars 2025
- Lundi 21 avril 2025 au vendredi 2 mai 2025
- Lundi 7 juillet au vendredi 25 juillet 2025

Selon les besoins, il est possible de postuler à une ou plusieurs sessions sur l'année.

Mise à disposition logistique

La MJC met à la disposition des artistes en résidence son équipe technique, la salle Marcel Achard, un plateau de 7m d'ouverture sur 6m de profondeur, une jauge de 94 fauteuils et un équipement technique son, lumière et vidéo. Les fiches techniques sont en annexe.

Aide technique et administratif

L'équipe de la MJC, par son expertise, sera en soutien aux équipes en résidence pour leur professionnalisation avec une aide possible sur les aspects techniques de leur création et la structuration administrative de leur compagnie ou groupe.

Regard artistique et médiation

La MJC, programmatrice depuis plusieurs années, pourra apporter aux équipes en résidence un regard et échanger avec elles sur les étapes de création de leur projet artistique. Le but étant le partage, dans les deux sens, des questionnements des sujets évoqués et des procédés pour les traiter.

Un aspect important, substantiel à l'accueil des compagnies en résidence, est la médiation vers les divers publics qui côtoient la MJC, et plus particulièrement les jeunes de 12 à 25 ans. Ainsi une réflexion et une mise en œuvre de cette médiation en collaboration avec l'équipe de la MJC seront réalisées pendant ou après le temps de la résidence.

A l'issue de cette résidence, une rencontre avec les publics au travers d'une programmation, d'ateliers ou toutes autres formes jugées pertinentes pourra être proposée à la compagnie en partenariat avec la MJC.

CONDIDATURE & SÉLECTION

Pour candidater

Il est nécessaire de faire parvenir à la MJC un dossier contenant une description de la compagnie (ou du groupe) ainsi qu'une description du projet de spectacle. Vous y expliquerez aussi en quoi le travail de votre compagnie favorise la découverte du spectacle vivant et l'appropriation de ses codes par de nouveaux publics. Le dossier devra également expliquer comment votre projet de création permet d'ouvrir un dialogue avec les publics autour des sujets traités mais aussi autour de votre discipline.

Vous y préciserez vos attentes et vos objectifs ainsi que la période de résidence souhaitée et y inclurez tout élément (vidéos, photos ...) qui vous semblerait nécessaire.

Sélection

Un comité de sélection, attentif à la démarche d'ouverture et de partage du projet, étudiera les candidatures sur le fond et la forme. Ce comité est constitué de bénévoles et de salariés, membres des commissions spectacles de la MJC. Une rencontre pourra être organisée à la suite de l'étude des dossiers de candidature, si cela est jugé nécessaire.

Le comité examinera les liens entre le projet des candidats et la mission d'éducation populaire défendue par la MJC. Une attention particulière sera portée sur la volonté d'un accès des publics aux œuvres par l'intermédiaire de différentes médiations (bord de scène, temps d'échanges, ateliers ...) promue par la MJC.

Contact :

edouard.mathieu@mjcstefoy.org // 04 72 16 34 85